

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 23 novembre 2017

Nombre de membres en exercice	14
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	12
VOTES : Contre 0	Pour 12
Date de la convocation : 13/11/2017	

L'An deux mil dix-sept, le vingt-trois novembre, LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Georges GOULY, Maire.

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILIPPON, Pierre VIALAIT

Excusés : Georges PUTHET, René PUTIN

OBJET – SALLE DES FETES – LOCATIONS –
DEL20171123003

VU la délibération n° DEL20171012013 du 12/10/2017 fixant les tarifs de location de la salle des fêtes de BEAUPONT ;

VU l'harmonisation des tarifs entre les particuliers de Beaupont et Domsure ainsi que les associations ;
CONSIDERANT qu'il y a lieu de la compléter comme suit :

LE CONSEIL MUNICIPAL, OUI L'EXPOSE DU MAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- **DECIDE** de fixer les tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1^{er} décembre 2017 comme suit :

Apéritif et vin d'honneur (salle, cuisine et verrerie)

- . particuliers habitant les communes de Beaupont et Domsure : 40 euros
- . particuliers extérieurs aux communes de Beaupont et Domsure : 55 euros

Manifestation association locale pour le TELETHON, crêpes des classards : 40 euros (salle, cuisine)

Manifestation associations communales ou intercommunales : 100 euros (salle, cuisine, vaisselle).
Chaque association communale ou intercommunale bénéficie d'une location gracieuse par an pour son repas interne (repas sans aucun but lucratif).

Solrée dansante association locale : 150 € (salle, cuisine, vaisselle)

Repas familiaux

- . particuliers habitant les communes de Beaupont et Domsure – salle : 85 euros ; cuisine : 20 euros, vaisselle : 30 euros ; journée supplémentaire : 50 euros (salle, cuisine, vaisselle)
- . particuliers extérieurs aux communes de Beaupont et Domsure – salle : 110 euros ; cuisine : 20 euros ; vaisselle : 30 euros ; journée supplémentaire : 60 euros (salle, cuisine, vaisselle)

Repas commerciaux professionnels : salle 150 euros ; cuisine 20 euros ; vaisselle 30 euros

- **FIXE à 500 euros** la caution pour toute réservation de la salle des fêtes pour les soirées dansantes et repas familiaux ou commerciaux.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,
Georges GOULY

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 15/12/2017
et publication ou notification le 16/12/2017
LE MAIRE,
Georges GOULY

